

Le Département de Seine-et-Marne recrute pour sa Maison Départementale des Personnes Handicapées

Un Chef de service suivi des décisions (H/F)

(Cadres d'emplois des attachés territoriaux – cotation 3)

Missions :

Rattaché à la Direction de la MDPH, le chef de service suivi des décisions encadre une équipe de 7 agents (fonctions administratives et médicosociales). Il/elle pilote le dispositif d'orientation permanent (DOP) et le suivi des décisions. A ce titre, il / elle :

- Coordonne l'évaluation des demandes de recours administratifs en identifiant les ressources nécessaires au traitement de la situation et sollicite, le cas échéant, les responsables de pôle pour la mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire.
 - Contribue aux évaluations complexes par la mobilisation et la transmission de ses compétences et savoirs.
 - Est l'interlocuteur privilégié de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Département concernant les situations sans réponse.
 - Impulse l'échange d'informations avec les partenaires.
 - Contribue à la définition et à la mise en place de modalités de travail interne pour identifier et traiter les situations à risque de rupture de parcours.
 - Coordonne et assure le suivi de l'activité du service.
 - Fixe et suit les objectifs à atteindre, définit les priorités de travail.
 - Accompagne les prises de fonction des agents et apporte un soutien méthodologique.
 - Favorise la transversalité du service et de ses actions avec les autres services de la MDPH.
 - Participe à l'élaboration des outils et procédures en lien avec les autres chefs de service.
 - Contribue au développement du partenariat institutionnel (Réponse accompagnée, évolution de l'offre médico-sociale, ...).
 - Contribue aux travaux de suivi du dispositif d'orientation permanent au niveau départemental et aux échanges régionaux auxquels la MDPH est associée.
 - Participe au développement des partenariats avec l'ensemble des établissements et services médico-sociaux en lien avec la mission partenaires de la MDPH.
- Présente les recours administratifs lors des CDAPH plénières et veille à l'application de la jurisprudence au sein du service.
- Effectue le reporting de l'activité (tableaux d'activité, données statistiques).
 - Participe à la rédaction du rapport d'activité annuel

Profil :

Issu d'une formation de type Bac+3, vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales et plus particulièrement des MDPH. Vous disposez de connaissances de la loi du 11 février 2005, des dispositifs et des prestations liées au handicap. Rigoureux et autonome, vous maîtrisez les techniques d'organisation et d'évaluation des activités d'un service. Doté de qualités relationnelles, vous présentez une bonne aptitude au management et au travail en équipe.

Dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Indemnité de Résidence : oui 3% du traitement de base

Nouvelle Bonification Indiciaire : non

Poste basé à Savigny le Temple

Date limite de dépôt des candidatures le 10/01/2020

Renseignement auprès de Céline Chambellan, Chargée de recrutement

celine.chambellan@departement77.fr